

Crise de l'azote, redirection écologique et politique du renoncement

3 mai 2023

Dans le quotidien *AOC*, le philosophe A. Monnin (ESC Clermont) revient sur le problème des pollutions à l'azote aux Pays-Bas, objet de fortes tensions sociales. En 2019, les juridictions ont censuré un mécanisme de réduction : des « permis environnementaux » devaient être délivrés aux émetteurs d'azote (fermes, usines, aéroports, etc.), sous réserve d'une compensation à court terme. Cela a été jugé insuffisant au regard des obligations de protection des zones Natura 2000, avec pour résultat une quasi-paralysie du marché immobilier. Présenté en 2022, un « Plan azote » vise une réduction des émissions de 50 % d'ici 2030, une diminution du cheptel de 30 %, le rachat de centaines de fermes parmi les plus polluantes, des cessations d'activité et des expropriations. Depuis, les protestations se multiplient (voir [un article du journal Le Monde](#)). Cette crise constitue, selon A. Monnin, un cas d'école pour les démarches de « redirection écologique », notion qu'il élabore dans [un ouvrage](#), *Politiser le renoncement* (voir aussi [une conférence](#)).

Source : [AOC](#)